

Communiqué de presse

Magnisense reçoit un financement de Bpifrance d'1.2 million d'euros pour son projet innovant MI² visant le développement de tests de diagnostic d'urgence pour les maladies cardio-vasculaires

Paris, le 2 février 2015 – Bpifrance, annonce la sélection du projet MI² (MIAték® Instrumentation & Innovation) de la société Magnisense, via un financement à l'innovation de 1,2 million d'euros sur une durée de deux ans.

Le lancement du projet MI² permettra à Magnisense d'accélérer la mise sur le marché de ses produits, des tests de diagnostic d'urgence pour les maladies cardiovasculaires, tout en renforçant leur compétitivité et leur propriété intellectuelle. Le projet MI² vise également à exploiter davantage le potentiel de sa technologie propriétaire MIAték®, fondée sur l'utilisation de nanomatériaux magnétiques et utilisée pour le développement de ses produits.

Bpifrance est partenaire de la société Magnisense et soutient son développement depuis plusieurs années. Elle a déjà cofinancé plusieurs de ses projets de recherche et développement, et reconnaît le caractère innovant et attractif de sa technologie, de son plan de développement et de ses produits.

La sélection du projet MI² par Bpifrance intervient alors que Magnisense a inauguré son nouveau laboratoire R&D le 30 janvier 2015 à Dardilly (69). Situé sur le site « le Campus », il est constitué de locaux neufs adaptés à l'expansion de la société. A cette occasion, Magnisense a réuni l'ensemble de ses partenaires, notamment des représentants de Bpifrance, et de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP, Docteur Etienne Gayat – département d'anesthésie-réanimation, hôpitaux universitaires Lariboisière Saint-Louis, Paris), mais aussi ses partenaires académiques nationaux et régionaux ou des industriels.

En décembre 2014, Magnisense a également obtenu le label EIP (« Entreprise Innovante des Pôles »), décerné par un comité de professionnels du capital investissement composé d'experts du pôle de compétitivité Medicen Paris Région, de représentants de fonds d'investissement, de business angels, ainsi que de représentants de Bpifrance, dans le cadre du plan DEFI Biotech Santé.

« Le soutien de Bpifrance à Magnisense, tout au long de ces années et à travers le projet MI², est précieux et contribue largement au développement de la société, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue qualitatif. L'initiation de ce nouveau projet nous permet d'accélérer l'arrivée de nos produits sur le marché », souligne Lyse Santoro, directeur général de Magnisense.

Claude Sabatin, Délégué innovation Bpifrance ajoute : « Nous avons immédiatement adhéré au projet MI² de Magnisense car il répond bien à une problématique de diagnostic d'urgence décentralisé, prégnante dans le monde médical, avec des perspectives commerciales intéressantes. Dans le cadre de ce projet, Bpifrance soutient une fois encore l'innovation ».

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr et www//investissementsdavenir.bpifrance.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

A propos de Magnisense :

Magnisense est une société privée qui conçoit, développe et enregistre pour commercialisation des tests de diagnostic d'urgence des maladies cardio-vasculaires, et notamment de l'infarctus du myocarde. Ces tests propriétaires sont basés sur l'utilisation de sa technologie MIAtek® brevetée à l'international, qui utilise des nanomatériaux magnétiques. Les tests répondent en tout point aux attentes des urgentistes et cardiologues hospitaliers en permettant de réaliser des dosages quantitatifs et sensibles de marqueurs cardiaques, directement en sang total, en 15 minutes, de façon robuste, portable et décentralisée, à un prix compétitif. La technologie MIAtek®, véritable rupture technologique fondée sur l'utilisation de nanoparticules magnétiques, est protégée par cinq familles de brevets délivrés en Europe et aux Etats-Unis. La société a été fondée par l'inventeur de la technologie et un groupe de « business angels » dont les principaux sont Daniel Bernard et Jean-Patrick Voisin. Son siège social est à Paris et son laboratoire de R&D « Le Campus » est implanté au cœur de Lyon biopôle. L'ambition de Magnisense est de devenir l'un des acteurs majeurs du diagnostic d'urgence cardiaque en commercialisant des tests compétitifs qui répondent aux enjeux de santé publique et économiques. Pour plus d'informations : www.magnisense.com

A propos des maladies cardio-vasculaires : Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde avec 17 millions de décès par an. Ce nombre devrait atteindre 24 millions d'ici 2030 avec le vieillissement de la population. Face à l'augmentation importante des accidents cardio-vasculaires et aux coûts directs et indirects associés, il existe un besoin médical pour réaliser des tests d'urgence rapides, robustes, portables et économiques.

Contacts presse :

Bpifrance : vanessa.godet@bpifrance.fr – Tél : 01 41 79 84 33

Magnisense : info@magnisense.com – Tél : 01 45 62 80 00

Alize RP : Caroline Carmagnol caroline@alizerp.com – Tél : 01 44 54 36 66 / Sophie Colin scolin@alizerp.com – Tél : 01 44 54 36 62